École de criminologie **Hiver 2025**
Université de Montréal

Plan de cours
CRI-6722 – Renseignement et enjeux sociopolitiques
Mardi 15h30-18h30

Alexis Rapin alexis.rapin@umontreal.ca

Disponibilités
Après le cours et par courriel

Descripteur du cours

Savoir reconnaître les vulnérabilités et les menaces relatives à la sécurité intérieure, à long terme. Savoir identifier les développements politiques, démographiques, culturels, juridiques qui peuvent influencer la sécurité intérieure.

Objectifs du cours

À la fin de cours, l'étudiant (e) sera en mesure de :

- Appréhender le fonctionnement et les pratiques des appareils de renseignement contemporains, au Canada et dans d'autres pays.

- Analyser les enjeux sociopolitiques liés à l'orientation, la collecte, l'analyse et l'évaluation du renseignement, en identifiant leurs impacts et implications.

- Développer et appliquer une méthode systématique pour évaluer les menaces en utilisant des critères objectifs, et formuler des recommandations stratégiques pertinentes basées sur cette évaluation.

- Comparer et contraster les particularités des implications légales, éthiques et sociales associées aux différents types de renseignement, y compris le renseignement criminel, de sécurité, de défense et étranger.

- Évaluer l'impact de l'émergence et du développement de nouveaux outils et méthodes de renseignement, en examinant leur efficacité et leurs implications dans un cadre contemporain.

Approches pédagogiques

Le cours est construit autour de présentations magistrales, mais surtout de discussions, de présentations et d'études de cas. Il est attendu que les étudiants préparent les séminaires en lisant les textes associés à chaque séance et prépare leur participation. Le cours encouragera également une approche appliquée, en donnant l'opportunité aux étudiant(e)s de mettre en pratique certains processus ou méthodes issus du monde du renseignement.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Les méthodes d'évaluations sont diversifiées. Elles incluent une participation active aux échanges, la remise de travaux hebdomadaires, une présentation orale (en équipe, à définir selon la taille du groupe) ainsi qu'un travail final qui inclura de l'analyse de contenu et la mise en application d'une méthodologie d'évaluation de menace.

Exercices hebdomadaires : remise d'un memo de renseignement

À compter de la deuxième séance, les étudiant(e)s devront produire chaque semaine un « memo de renseignement » d'une longueur d'environ 500 mots. Il s'agira de sélectionner un événement d'actualité présentant des implications de sécurité intérieure ou extérieure, d'en résumer les éléments factuels majeurs et d'en analyser la portée, en vue de convaincre le lecteur de l'importance à y accorder. Chacun de ces memos sera noté, et le cumul comptera pour 20% de la note finale. Notez que les étudiant(e)s sont dispensé(e)s de l'exercice la semaine où se tient leur présentation orale. Un exemple de memo sera fourni aux étudiant(e)s pour se familiariser avec le format et la démarche à suivre.

Au début de chaque séance, ces memos serviront de base à une mini-simulation d'un breffage de renseignement. À tour de rôle, les étudiant-e-s auront 2 à 3 minutes chacun(e) pour présenter rapidement leur memo et ses conclusions, comme un(e) professionnel(le) du renseignement le ferait face à un(e) décideur(e). Notez toutefois que seule la partie écrite de l'exercice sera notée.

Présentations orales : analyse d'un « événement de renseignement »

À compter de la quatrième séance, une présentation d'environ 15-20 minutes (en équipe, à définir selon la taille du groupe) sera donnée chaque semaine par les étudiant(e)s. Il s'agira de présenter un « événement de renseignement », autrement dit une opération d'espionnage ou contre-espionnage connue, un épisode de succès ou de faillite d'un organe de renseignement, une réforme ou une loi mise en place pour modifier la pratique du renseignement, etc. L'événement choisi peut être très historique ou issu de l'actualité récente, relever de sécurité intérieure ou extérieure, et peut s'être produit au Canada comme dans d'autres pays. Les étudiant(e)s sont toutefois encouragés à faire valider le choix de leur sujet à l'avance par l'enseignant. La présentation orale vaudra pour 30% de la note finale.

Exemples d'événements potentiellement analysables :

- Les attentats du 11 septembre 2001
- La création du SCRS en 1984

- Les *Snowden Leaks*
- Le scandale des « postes de police » chinois
- Le traité UKUSA et la création des Five Eyes
- L'affaire Sergei Skripal en 2018
- La controverse des armes de destructions massives en Irak
- La commission Church de 1975 aux États-Unis
- Le scandale du *Rainbow Warrior*
- …

Travail final : production d'un rapport de renseignement en sources ouvertes

À titre de travail final, chaque étudiant(e) devra rédiger un rapport de renseignement en sources ouvertes d'environ 4000 mots. Il s'agira de choisir un organe de renseignement (réel ou fictif) à incarner, ainsi qu'une entité « cliente » (réelle ou fictive) à renseigner, en définissant au préalable la nature du mandat en question. L'étudiant(e) devra alors mener un travail de collecte d'information en sources ouvertes, en colligeant, recoupant, et discutant une variété de sources. Ces sources peuvent être, de manière non-exhaustive, des bulletins ou communiqués d'agences gouvernementales, des publications d'organisations internationales ou d'ONG, des rapports de firmes d'investigation ou de cybersécurité, des contenus de médias sociaux, des témoignages ou enquêtes journalistiques, etc.

Le travail devra inclure une discussion approfondie de la qualité et de la fiabilité des sources retenues. Les étudiant(e)s devront également formuler une appréciation personnelle et argumentée à l'égard du sujet abordé, autrement dit (et dépendamment de la nature du mandat), se prononcer par exemple sur l'imminence et/ou la gravité d'une menace pour le client, en mobilisant un ou plusieurs outils d'analyse de renseignement ayant été étudié au fil du cours (niveaux de confiance, matrice de risque, analyse d'hypothèse concurrente, etc.). Des explications plus détaillées relatives au travail final seront délivrées en classe au fil de la session. Le travail final vaudra pour 40% de la note finale.

Pondération globale et échéances

Le tableau ci-dessous présente la répartition des différents moyens d'évaluation et leurs échéances respectives.

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
1. Participation aux échanges	10 %	Toute la session
2. Exercices hebdomadaires (cumul des 10 meilleurs memos)	20 %	À remettre la veille de chaque séance
3. Présentation orale	30 %	À définir pour chaque étudiant(e)
4. Travail final	40%	2025-04-13

Présentation des travaux

Tous les travaux écrits doivent être déposés sur StudiUM, et remis sous forme de document Word en utilisant la police Times New Roman en taille 12, interligne simple. Les marges du document doivent rester normales, et les normes de citation doivent respecter le format APA 7th édition. Sauf entente expresse passée à l'avance avec l'enseignant, tout retard dans la remise d'un travail entraîne la perte de 1 point par jour.

Critères de correction

La **participation** des étudiant(e)s sera évaluée sur la base des critères suivants :

- Présence aux cours
- Implication dans les discussions, interactions constructives avec les autres étudiant(e)s
- Assiduité dans les lectures, etc.

Chaque **travail hebdomadaire** sera évalué sur 10 points, selon les critères suivants :

- Pertinence et/ou originalité du sujet (2 points)
- Clarté et cohérence du propos (2 points)
- Qualité et/ou diversité des sources retenues – deux au moins (2 points)
- Qualité de l'analyse (2 points)
- Concision et respect du nombre de mots (2 points)

Les **présentations orales** seront évaluées sur 10 points, selon les critères suivants :

- Clarté et cohérence du propos (2 points)
- Rigueur de la recherche et de la présentation (3 points)
- Mise en évidence des enjeux relatifs à la pratique du renseignement et/ou établissement de liens avec la matière du cours (3 points)
- Concision et respect du temps alloué (2 points)

Les **travaux finaux** seront évalués sur 20 points, selon les critères suivants :

- Pertinence et cohérence de la démarche retenue (3 points)
- Clarté et cohérence du propos (4 points)
- Qualité et/ou diversité des sources retenues (5 points)
- Qualité de l'analyse, mise à contribution d'outils d'analyse présentés dans le cours (5 points)
- Concision, respect du nombre de mots et du format (3 points)

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Déroulement du cours

Dates	Contenu de la séance
2025-01-14	1. Présentation du syllabus et des objectifs du cours, explications relatives aux évaluations et aux activités. Formation des équipes pour les présentations.
2025-01-21	***2. Le renseignement, comment, pourquoi et pour qui?*** Lectures: - Mark M. Lowenthal, « What is Intelligence? », in: *Intelligence: From Secrets to Policy*, CQ Press (6e edition), 2015, p. 1-12. - Richard J. Aldrich, « Intelligence », in: *Security Studies: An Introduction*, Paul D. Williams et Matt McDonald (ed.), 3e edition, Routledge, 2021, p. 437-451.

2025-01-28	***3. Biais, perceptions et politisation : les défis de l'analyse du renseignement*** Lectures : - Damien Van Puyvelde, « L'analyse du renseignement aux Etats-Unis : entre art et science », *Sécurité et stratégie*, 20(3), 2015, p. 25-31. - Jennifer E. Sims, "Decision Advantage and the Nature of Intelligence Analysis", in: Loch K. Johnson (ed.), *The Oxford Handbook of National Security Intelligence*, Oxford University Press, 2010, 389-403.
2025-02-04	***4. Renseignement intérieur et contre-terrorisme*** Lectures : - Neal A. Pollard, et John P. Sullivan, "Counterterrorism and intelligence", in: Robert Dover et al. (éd.), *Routledge Companion to Intelligence Studies*, Routledge, 2014, p. 245-255. - John Thompson, "Other Cops", in: *Inside Canadian Intelligence*, Dwight Hamilton (ed.), 2e edition, Dundurn, 2011, p. 63-75.
2025-02-11	***5. CIA, FBI et « the alphabet soup » : la Communauté américaine du renseignement*** Lectures : - Amy Zegart, « American Intelligence History at a Glance », in: *Spies, Lies and Algorithms: the History and Future of American Intelligence*, Princeton University Press, 2022, p. 44-76.
2025-02-18	***6. Le renseignement au Canada : enjeux et défis*** Lectures : - Marco Munier, "The Canadian national intelligence culture : A minimalist and defensive national intelligence apparatus », *International Journal*, 76(3), 2021, 427-445.
2025-02-25	***7. Des espions sous stéroïdes : opérations clandestines, subversion et assassinats*** Lectures :

	- Jean-Claude Cousseran et Philippe Hayez, « L'action clandestine, un adjuvant délicat de l'action politique », in : *Nouvelles leçons sur le renseignement,* Odile Jacob, 2021, p.193 -218.
2025-03-04	***8. Semaine de lecture*** NB : Les étudiant(e)s avancent leur travail final.
2025-03-11	***9. L'enjeu de la lutte aux ingérences : la Chine, la Russie et les autres*** Lectures : - Stephanie Carvin, « Clandestine Foreign Influence », in: *Stand on Guard: Reassessing Threats to Canada's National Security,* University of Toronto Press, 2021, p. 183-219. - Jean-Baptiste Jeangène Vilmer et Paul Charon, "Russia as a Hurricane, China as Climate Change: Different Ways of Information Warfare", *War on the Rocks*, 21 janvier 2020.
2025-03-18	***10. « Tout le monde peut le voir » : la révolution OSINT*** Lectures : - Clément Renault, Paul Charon, Fabien Laurençon. « Renseigner autrement? Trajectoires de l'Osint dans les services de renseignement », *Hérodote*, 186(3), 2022, p. 19-30. - Amy Zegart, « Open Secrets: Ukraine and the Next Intelligence Revolution », *Foreign Affairs*, p. 54-68.
2025-03-25	***11. Pirater, enquêter, attribuer : cyberespionnage et* Cyber Threat Intelligence** Lectures : - Jean-Claude Cousseran et Philippe Hayez, « L'adaptation du renseignement à la cyberdimension », in : *Nouvelles leçons sur le renseignement,* Odile Jacob, 2021, p. 265 -288. - Centre canadien pour la Cybersécurité, *Évaluation des cybermenaces nationales 2025-2026*, octobre 2024.
2025-04-01	***12. La privatisation et la libéralisation du renseignement*** Lectures :

	- Damien Van Puyvelde, “Privatisation”, in: Robert Dover et al. (éd.), *The Palgrave Handbook of Security, Risk and Intelligence*, Palgrave Macmillan, 2017, p. 297-313. - Paul Starobin, « Private Espionage Is Booming. The US Needs a Spy Registry », *Wired*, 17 juillet 2021.
2025-04-08	***13. Espionner comme il se doit : l’éthique et l’encadrement du renseignement*** Lectures : - Éric Denécé, « L'éthique dans les activités de renseignement », *Revue Française D'administration Publique*, 140(4), 2011, 707-722. - Claudia Hillebrand, “Intelligence Oversight and Accountability”, in: Robert Dover et al. (éd.), *Routledge Companion to Intelligence Studies*, Routledge, 2014, 305-312.
2025-04-15	***14. Données, IA et ADINT : le futur du renseignement*** Lectures : - Bethan McKernan et Harry Davies, « ‘The machine did it coldly’: Israel used AI to identify 37,000 Hamas targets », *The Guardian*, 3 avril 2024. - Byron Tau, “How the Pentagon Learned to Use Targeted Ads to Find Its Targets—and Vladimir Putin”, *Wired*, 27 février 2024.

Lectures obligatoires et références bibliographiques

Andrew, Christopher. *The secret world: a history of intelligence*, Yale University Press, 2018.

Andrew, Christopher, Richard J. Aldrich, Wesley K. Wark (ed.), *Secret Intelligence: A Reader*, 2nd edition, Routledge, 2020.

Carvin, Stephanie, Thomas Juneau, Craig Forcese (ed.), *Top Secret Canada: Understanding the Canadian Intelligence and National Security Community*, University of Toronto Press, 2021.

Charron, Paul et Jean-Baptiste Jeangène Vilmer (éd.), *Les mondes du renseignement : approches, acteurs, enjeux*, Presses universitaires de France, 2024.

Chopin, Olivier, Benjamin Oudet, *Renseignement et sécurité*, 3e édition, 2019, Armand Colin.

Cousseran, Jean-Claude et Philippe Hayez, *Nouvelles leçons sur le renseignement*, Odile Jacob, 2021.

Dover, Robert, Michael S. Goodman, et Claudia Hillebrand, *Routledge Companion to Intelligence Studies*, Routledge, 2014.

Dover, Robert, Huw Dylan, and Michael S. Goodman (eds), *The Palgrave Handbook of Security, Risk and Intelligence*, Palgrave Macmillan, 2017.

Gill, Peter, Stephen Marrin, Mark Phythian (ed.), *Intelligence Theory: Key Questions and Debates*, Routledge, 2009.

Jensen, Carl J., David H. McElreath, Melissa Graves, *Introduction to Intelligence Studies*, 2nd edition, Routledge, 2018.

Johnson, Loch K. (éd.), *The Oxford Handbook of National Security Intelligence*, Oxford University Press, 2010.

Juneau, Thomas, and Stephanie Carvin, *Intelligence Analysis and Policy Making: The Canadian Experience*, Stanford University Press, 2021.

Kent, Sherman, *Strategic intelligence for American world policy*, Archon Books, 1965.

Laurent, Sébastien-Yves, Olivier Forcade, *Secrets d'État : Pouvoirs et renseignement dans le monde contemporain*, Armand Colin, 2005.

Laurent, Sébastien-Yves, *État secret, État clandestin : essai sur la transparence démocratique*, Gallimard, 2024,

Lindsay, Jon R., "Cyber espionage", in: Paul Cornish (ed.), *The Oxford Handbook of Cyber Security*, 2021, 223-238.

Lowenthal, Mark M., *Intelligence: From Secrets to Policy*, CQ Press (6e edition), 2015.

Moutouh, Hugues, Jérôme Poirot (éd.), *Dictionnaire du renseignement*, Perrin, 2018.

Phythian, Mark (ed.), *Understanding the intelligence cycle*, Routledge, 2013.

Ratcliffe, Jerry H., *Intelligence-led policing*, 2nd edition, Routledge, 2016.

Rovner, Joshua, *Fixing the facts: national security and the politics of intelligence*, Cornell University Press, 2011.

Sims, Jennifer E., *Decision advantage: Intelligence in international politics*, Oxford University Press, 2022.

Van Puyvelde, Damien, *Outsourcing US intelligence: Contractors and government accountability*, Edinburgh University Press, 2019.

Walton, Calder, *Spies: the epic intelligence war between East and West*, Simon & Schuster, 2023.

West, Nigel, *Historical dictionary of international intelligence*, Rowman & Littlefield, 2015.

Zegart, Amy B., *Flawed by Design: The Evolution of the CIA, JCS, and NSC*, Stanford University Press, 1999.

Zegart, Amy B., *Spies, lies, and algorithms: the history and future of American intelligence*, Princeton University Press, 2022.

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme.

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes, en tout temps.

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le **règlement pédagogique :**

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

a) Demande recevable

Si la demande est recevable, le doyen ou l'autorité compétente en informe l'étudiant par écrit et invite immédiatement le professeur à réviser l'évaluation dans un délai qu'il détermine, mais ne dépassant pas 21 jours. La note peut être maintenue, diminuée ou majorée. Le relevé de notes est ajusté en conséquence.

b) Demande non recevable

Si la demande n'est pas recevable, le doyen ou l'autorité compétente en informe l'étudiant par écrit avec motif à l'appui dans les 28 jours suivant la réception de la demande.

Si la décision à cette demande demeure insatisfaisante, il existe un processus de demande de révision exceptionnelle (consulter le règlement pédagogique pour plus d'informations).

À noter que l'étudiant.e doit remplir le **formulaire** et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Lorsque l'étudiant omet de remettre un travail dans le délai prescrit, le doyen peut fixer un nouveau délai et requérir que la correction du travail soit alors faite en tenant compte du retard. Ce délai ne peut excéder un trimestre.

Si, au terme du délai accordé, l'étudiant n'a pas remis son travail, un échec est enregistré pour celui-ci et la note du cours est calculée et inscrite au dossier.

A l'école de criminologie : Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par le biais du formulaire électronique approprié, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation, au plus tard dans les sept jours suivant l'absence.

Une fois par trimestre, pour une absence de courte durée, soit au plus trois jours consécutifs, l'étudiant peut justifier une absence à une évaluation sur la base d'une déclaration sur l'honneur. Pour toute autre absence survenant au cours du même trimestre, ainsi que pour toute absence à un examen différé, l'étudiant doit fournir des documents justificatifs.

Le doyen détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives, lorsque requises, doivent être dûment datées et signées.
Le cas échéant, le document doit préciser les activités auxquelles l'étudiant n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé, la date et la durée de l'absence. Il doit également permettre l'identification du professionnel de la santé qui le signe.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme : **Que dois-je faire en cas d'absence à un examen**

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants.es sont invités à consulter le site web **http://www.integrite.umontreal.ca/** et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants.* Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

StudiUM

Un site Internet du cours sera mis à disposition à partir du réseau interne de l'Université, StudiUM. Les étudiants(e)s auront un accès illimité au site durant toute la session, et ce depuis le réseau interne de l'Université comme depuis leurs propres connexions Internet.

Le.la chargé.e de cours assurera un suivi constant du contenu du site, ce qui permettra notamment aux étudiants.es de recevoir régulièrement des informations diverses concernant le cours, recevoir des documents en ligne, être tenus.es au courant des conférences, se renseigner sur les consignes du travail de session, etc. Pour avoir accès au site, l'étudiant doit être dûment inscrit à l'Université et être détenteur d'un UNIP, ce qui lui donnera accès à son portail UdeM.